



## MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

### relatif au projet d'externalisation des transports scolaires

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ce message relatif au projet d'externalisation des transports scolaires à partir de la rentrée scolaire 2021/22. Cet objet figure sous le compte n° 2195.3130.00 (anc.210.316.05) du budget de fonctionnement de l'année 2021.

Ce message est rendu obligatoire par le nouveau règlement communal sur les finances en lien avec l'introduction de MCH2 pour toutes les « dépenses nouvelles » supérieures à CHF 100'000.- sur l'exercice concerné ou cumulées sur une période donnée.

#### 1. CONTEXTE

La Commune dispose actuellement de trois bus scolaires permettant de véhiculer les enfants à un autre lieu d'enseignement tel qu'à la piscine, à la patinoire ou à des activités culturelles.

Ces bus sont également utilisés pour le transport d'élèves du domicile à l'école et retour. Cette prestation est payante pour les parents étant donné que les critères d'éloignement et de dangerosité du trajet ne sont pas atteints au sens de l'art. 17 de la loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire. Le coût est fixé à CHF 25.- par enfant et par mois. Ce service est de moins en moins utilisé depuis l'ouverture de l'école du Platy. Les chauffeurs circulent au minimum avec 1 élève et 6 au maximum (2019/20). Pour la rentrée 2020/21, seulement 5 élèves sont inscrits à ce service.

Deux bus devraient être remplacés. Il s'agit de l'OPEL Movano FR90398 qui a été mis en circulation en 2011 et qui compte près de 166'000 km et le RENAULT MASTER FR139339, mis en circulation en 2010, avec plus de 100'000 km au compteur.



Les frais d'entretien deviennent de plus en plus conséquents pour ces deux véhicules.

Par ailleurs, la gestion interne des transports se complexifie d'année en année. Les problèmes suivants surgissent régulièrement :

- > la formation continue des chauffeurs en lien avec les directives contraignantes de l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP) ;
- > le remplacement des chauffeurs en arrêt maladie ou accident ;
- > la capacité des bus ne permettant pas d'accueillir une classe complète ;
- > la gestion des horaires en tenant compte de toutes les particularités ;
- > l'affectation des maîtres de sport à la conduite des bus.

## **2. HISTORIQUE**

Un message avait été soumis au Conseil général lors de la séance du 12 décembre 2018 pour le remplacement de l'OPEL Movano. Celui-ci avait été refusé. Le Conseil général souhaitait que le Conseil communal étudie la possibilité de proposer un bus électrique voire à essence mais plus avec du carburant diesel.

Au budget des investissements 2020, le Service des écoles a fait mettre un montant de CHF 140'000.- pour le remplacement de deux bus.

## **3. ANALYSE**

### **3.1 Variante achat**

Deux offres ont été demandées à des fournisseurs spécialisés. Le montant total s'élève à CHF134'300.- TTC.

Il est important de relever que les véhicules proposés fonctionnent au diesel. Les constructeurs ne proposent pas de variante « essence » car pas économique et trop gourmande en carburant. Quant à une variante « électrique », celle-ci n'existe pas, actuellement, pour le transport de personnes. Le véhicule serait trop lourd en raison des batteries.

### **3.2 Variante externalisation**

Le Service des écoles a demandé deux offres adaptées à nos besoins auprès des Transports Publics Fribourgeois et de l'entreprise Taxis-Services sise à Granges-Paccot.

Un des avantages de l'externalisation des transports est que les heures que les maîtres de sport passent à conduire les bus seraient consacrées à la préparation, l'accueil et l'enseignement des activités sportives telles que la piscine, la patinoire ou le ski. C'est indéniablement une valeur ajoutée à la qualité de l'enseignement.

Ce projet d'externalisation a été présenté aux directeurs d'école, lesquels, à l'unanimité, ont trouvé la proposition cohérente.

En ce qui concerne les chauffeurs actuels, sous contrat avec la Commune, les deux entreprises ont confirmé qu'ils seraient réengagés aux conditions actuelles. Le Conseil communal s'assurera que la couverture LPP ne soit pas péjorée.

Enfin, et dans le cadre de certaines activités ponctuelles et/ou spécifiques, les maîtres de sport pourraient profiter du partenariat avec le programme « Mobility ». Ces derniers sont également partie prenante à ce concept d'externalisation.

#### 4. COMPARATIF DES COUTS

##### Variante achat deux 2 bus

| COMPARATIF   | Situation 2019          | Situation variante achat   |                         |
|--|-------------------------|--|-------------------------|
| Coûts salariaux annuels y compris les parts patronales des chauffeurs          | 53 159.70 CHF           | Coûts salariaux annuels y compris les parts patronales des chauffeurs          | 54 000.00 CHF           |
| Frais de carburant   | 4 096.20 CHF            |  | 4 500.00 CHF            |
| Frais d'entretien  | 13 498.00 CHF           |  | 5 000.00 CHF            |
| Assurances   | 2 254.40 CHF            |  | 2 500.00 CHF            |
| Impôts   | 5 786.00 CHF            |  | 6 000.00 CHF            |
|  | 78 794.30 CHF           |  | 72 000.00 CHF           |
| Budget transports piscine (TPF) déjà au budget                                 | 24 000.00 CHF           | Budget transports piscine (TPF) déjà au budget                                 | 24 000.00 CHF           |
| Amortissement réalisé  | - CHF                   | Amortissement de 10% sur 10ans sur la valeur d'achat (MCH2)                    | 13 430.00 CHF           |
| <i>volume d'heures réalisés par les MEPS à conduire les bus(~100h)</i>         | <i>7 000.00 CHF</i>     | <i>volume d'heures réalisés par les MEPS à conduire les bus(~100h)</i>         | <i>7 000.00 CHF</i>     |
| <i>volume d'heures réalisés par l'admin pour l'organisation des transports</i> | <i>Non quantifiable</i> | <i>volume d'heures réalisés par l'admin pour l'organisation des transports</i> | <i>Non quantifiable</i> |
|  | 109 794.30 CHF          |  | 116 430.00 CHF          |

La position « budget transport piscine » mentionnée ci-dessus de CHF 24'000.- correspond aux cartes journalières des élèves pour les trajets à la piscine. Les classes se rendent à la piscine en transport public sauf pour la 1<sup>ère</sup> heure et la dernière heure de la matinée où le trajet est réalisé par les maîtres d'éducation physique et de sport.

## Variante externalisation – comparatif des offres

| Situation variante externalisation TPF         |                | Situation variante externalisation Taxis-Services                  |               |
|--|----------------|--|---------------|
| Transports quotidiens en taxis                 | - CHF          | Forfait transports piscine et patinoire (base de calcul 2020/21)   | 28 000.00 CHF |
| Minibus  | 53 194.00 CHF  |  |               |
| Courses spéciales                              | 9 121.00 CHF   | Courses spéciales ponctuelles (courses d'école, classe relais,...) | 22 000.00 CHF |
| Transports patinoire                           | 15 389.00 CHF  |  |               |
|  | 77 704.00 CHF  |  |               |
| Budget transports piscine (TPF) déjà au budget | 24 000.00 CHF  |  |               |
|  | 101 704.00 CHF |  | 50 000.00 CHF |

La position « budget transport piscine » est conservée dans l'offre des TPF étant donné qu'ils tiennent compte de la possibilité d'utiliser les lignes de transport public pour se rendre à la piscine.

Comparativement, le principe d'externalisation est plus efficient que l'acquisition de nouveaux véhicules.

Ensuite, entre les deux offres reçues et pour des prestations similaires, celle de Taxis-Services est clairement plus avantageuse. La différence significative se situe sur l'acquisition d'un minibus que les TPF achètent pour le dédier à notre seule Commune alors que Taxis-Services travaille sur une optimisation de ses transports en relation avec sa flotte et ses autres mandataires.

Pour 2021, le budget tient compte de janvier à juillet du décompte des courses « budget transport piscine » facturé par les TPF pour CHF ~24'000.- + CHF 14'000.- correspondant à la 1<sup>ère</sup> tranche forfaitaire de Taxis-Services (septembre-décembre) + un solde disponible de CHF ~12'000.- pour toutes les autres courses ponctuelles (excursions et visites, camps, etc.).

## 5. CHARGES FINANCIERES

**Demande au budget 2021** CHF **50'000.-**

Taxis-Services propose un **contrat de prestation sur 3 ans** pour un prix TTC de CHF 28'000.- par an pour les transports à la piscine et à la patinoire ainsi qu'un tarif maximal pour la location de car et mini-bus pour les diverses courses spéciales (courses d'école, visites, camps, etc.). Le montant global pour ces courses est estimé à CHF 22'000.- par an.

**Total de la charge financière sur 3 ans** CHF **150'000.-**  
=====

## 6. PROPOSITION

Le Conseil communal propose au Conseil général d'accepter le contrat d'externalisation des transports scolaires, pour un montant total de **CHF 150'000.- TTC dont CHF 50'000.- TTC grèveront le budget 2021.**

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.

La Conseillère communale  
responsable du dicastère des écoles



Caroline DENERVAUD

**Approuvé par le Conseil communal  
dans sa séance du 16 novembre 2020**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Secrétaire**



Emmanuel ROULIN



**La Syndique**



Erika SCHNYDER